



Budget Prévisionnel 2020 Conseil Municipal 4 mars 2020

Lors du Débat d'orientation budgétaire nous avons annoncé **quatre axes principaux**, à savoir :

- Rester **vigilant aux dépenses de fonctionnement**, évidemment, à périmètre constant de compétences,
- Dégager un **excédent de fonctionnement important** pour contribuer au financement des investissements,
- Poursuivre la **trajectoire de désendettement** en contractant un emprunt d'un montant, si possible, inférieur à celui des capitaux remboursés,
- Ne **pas augmenter les taux des impôts** sauf modification profonde de nos ressources du fait, par exemple, des conséquences de la réforme de la Taxe d'habitation.

En parallèle, nous avons affirmé notre volonté de **soutenir l'investissement** dans les domaines :

- De la voirie, de l'éclairage public et du patrimoine,
- Mais aussi de l'entretien des équipements communaux (travaux en régie).

En outre, il s'agissait d'engager des **études sur de grandes infrastructures** :

- Production et distribution de l'eau potable,
- Station et réseaux d'assainissement,
- Complexe culturel.

Avant de mesurer la traduction concrète de ces orientations dans le B.P. 2020, il n'est pas inutile de revenir sur 4 points clefs de l'exécution budgétaire 2019.

- 1) **Les taux des impôts locaux n'ont, à nouveau, pas été augmentés,**
- 2) **L'emprunt de 700.000€ inscrit au B.P. 2019 n'a pas été contracté,**

- 3) L'excédent **de fonctionnement** prévu au B.P. à hauteur de 1.070.000€ s'est, en réalité, **élevé à 1.274.527€** contre 1.245.502€ en 2018,
- 4) L'exécution **parfaite des budgets** traduit le **sérieux** et la **sincérité** des prévisions et confirme la **bonne maîtrise des dépenses**, ainsi :
 - a. Les dépenses de fonctionnement inscrites pour 13.140K€ au B.P. représentent, en fait, 12.490K€, soit un **taux d'exécution élevé de 95%**,
 - b. Par rapport aux 13.140K€ de recettes de fonctionnement prévues au B.P. 13.764K€ ont été effectivement encaissés, soit un **taux d'exécution de 104%75**.

Le budget prévisionnel 2020 qui vous est soumis, ce soir, s'inscrit évidemment dans le prolongement des orientations débattues, avec 6 critères de gestion :

1) La parfaite stabilité des taux d'imposition

Les 4.948K€ de produits des taxes foncières et d'habitation 2019 sont budgétés à un montant de 5.000K€, lequel correspond, **uniquement, à la revalorisation des bases** que la loi de finance a d'ailleurs limitée à 0,9%, soit moins que l'inflation.

2) La poursuite du désendettement

Un **emprunt de 1M€** est **prévu** alors que le montant des capitaux remboursés est de 1.345K€, soit un **désendettement de 345K€** sachant qu'en 2017, 2018 et 2019 aucun crédit n'a été souscrit.

3) Un excédent de fonctionnement important

Le **virement de fonctionnement** à la section d'investissement est prévu à hauteur de **1M€** auquel s'ajoutent 1.174.500€ d'affectation du résultat 2019.

Cet autofinancement de 2.174.500€ permet de financer près de **37% du total des investissements 2020** (5.927K€) contre seulement 16,87% par l'emprunt.

4) La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le B.P. 2020 s'équilibre en fonctionnement à 12.750K€ soit une baisse de près de 3%, soit - 390K€ par rapport au B.P. 2019.

En comparaison du C.A. 2019, les dépenses prévues en 2020 sont en diminution de 2%, soit - 260K€.

5) Un réel soutien à l'investissement

Ce sont **3.528.204€ d'opérations nouvelles qui sont prévues en 2020 auxquels s'ajoutent près de 649K€ de restes à réaliser, soit 4.177K€ qui seront injectés dans l'économie.**

A noter que les restes à réaliser de 649K€ sont inférieurs de 31K€ par rapport aux 680K€ de recettes à recevoir.

Au titre des **opérations nouvelles**, tous les grands domaines d'intervention retenus lors du DOB sont concernés comme :

- La voirie	1.240.100€,
- Le patrimoine	1.149.004€,
- L'entretien des infrastructures	525.000€,
- La culture, le sport et les écoles	220.000€,
- Les matériels administratifs, techniques et les mobiliers et équipements urbains	198.500€,
- Les travaux et aménagements divers	195.600€.

6) Des financements équilibrés

Ce programme d'investissements est possible tout en limitant le recours à l'emprunt à 1M€ du fait d'**excédents de fonctionnement importants, soit 2.174.500€.**

Quant aux subventions et participations prévues, elles s'élèvent à 1.265.596€, dont :

- Etat	979.948€,
- Région	151.974€,
- CCHS	37.500€,
- Département	21.974€,
- Divers (Cherré-au, Europe, Agence eau et C.A.F.)	74.200€.

Parmi les autres recettes figurent la renégociation de la dette (292K€), la récupération de la TVA (350K€), la taxe d'aménagement (121.826€) et des ventes immobilières (150.450€).

A noter enfin, les crédits prévus aux **Associations**, soit 325K€, à la **santé de proximité**, soit 50K€ et à la **solidarité**, soit 420K€ lesquels confirment ces **actions comme prioritaires.**

Ce budget prévisionnel 2020 est **sérieux avec des engagements publics ambitieux** dont certains peuvent, cependant, s'inscrire sur des temps longs.

Notre volonté est de **rester au service de l'intérêt général** afin d'**améliorer la qualité de la vie des habitants** tout en **travaillant au développement de notre Cité.**

Ces commentaires, je pourrais les faire pour les budgets eau et assainissement mais je vais, maintenant, laisser le soin à Gérard Guesné de retracer les principales lignes de chacun des 3 budgets.